

Des aînés canadiens : Un profil démographique

Préparé par

Rohan Kembhavi
Analyste de la politique et de la
recherche, Politique et recherche

Novembre 2012



On s'attend à ce que le vieillissement de la population canadienne pose d'importants problèmes sociaux, économiques et politiques au cours des prochaines décennies. En comprenant les besoins des aînés et en éliminant les obstacles auxquels ils sont confrontés, on favorise leur vieillissement épanoui et on permet à la société canadienne de bénéficier des nombreuses contributions que les aînés peuvent apporter, à titre de citoyens et d'électeurs actifs.

La présente note de recherche est la première d'une série en deux parties sur les aînés, définis comme les personnes âgées d'au moins 65 ans. Elle décrit le profil démographique de ce groupe d'âge, sa répartition géographique, son style de vie et sa situation socio-économique. Elle traite aussi de certaines difficultés des personnes âgées dans divers aspects de leur vie. La deuxième note portera plus particulièrement sur la participation des aînés aux élections, notamment aux élections fédérales, sur les obstacles qui les empêchent de voter et sur les initiatives qui permettraient de surmonter ces obstacles.

L'âge auquel on devient un aîné est en général de 65 ans dans les pays développés. Toutefois, les aînés ne constituent pas un groupe homogène et la situation des personnes de 65 à 74 ans, de 75 à 84 ans, et de 85 ans et plus varie largement¹. Donc, chacune de ces trois catégories d'âge sera traitée séparément dans la mesure du possible.

¹ Chénier, N. M., *La santé des Canadiens âgés* (Ottawa : Bibliothèque du Parlement, 1993). Obtenu le 7 août 2012 à l'adresse <http://publications.gc.ca/collections/Collection-LoPBdP/BP/bp351-f.htm>.

La population vieillit

Une baisse soutenue des taux de mortalité et de fécondité au vingtième siècle a entraîné à l'échelle mondiale un vieillissement des populations. Au Canada, bien que la population soit légèrement plus jeune que celles des pays développés, la proportion des aînés n'a jamais été si élevée. D'après Statistique Canada, entre 1981 et 2011, le nombre de Canadiens de ces trois groupes d'âge a nettement augmenté :

- Le nombre des aînés âgés de 65 à 74 ans est passé de 1,5 million (6 % de la population totale) à 2 millions (8 %)
- Le nombre des aînés âgés de 75 à 84 ans, de 695 000 (2,8 %) à 1,6 million (4,9 %)
- Le nombre des aînés âgés de 85 ans et plus, de 196 000 (0,8 %) à 492 000 (2 %)

Le nombre des aînés de tous les groupes d'âge devrait continuer à augmenter, et d'ici 2041, on projette que les aînés formeront près d'un quart (24,5 %) de la population canadienne, contre 14,8 % aujourd'hui². Le nombre des aînés âgés de 85 ans et plus devrait quasiment tripler pour atteindre 5,8 % de l'ensemble de la population d'ici 2041³.

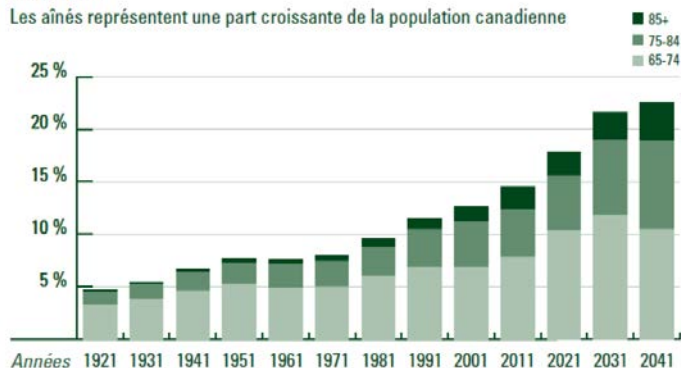
² Statistique Canada, *Canada (Code 01) et Canada (Code 01) (table), Profil du recensement*, Recensement de 2011, Statistique Canada Catalogue n° 98-316-XWF (Ottawa : 2012). Obtenu le 24 octobre 2012 à l'adresse <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F>.

³ Turcotte, M., et G. Schellenberg, *Un portrait des aînés au Canada* (Ottawa : Statistique Canada, 2007), p. 13.

Le diagramme ci-après illustre la croissance du vieillissement de la population depuis 1921.

Graphique 1

Les aînés représentent une part croissante de la population canadienne



Source : Santé Canada⁴

Géographie

Au Canada, les aînés sont répartis de manière inégale à travers les provinces, leur concentration étant plus forte dans les provinces de l'Atlantique. C'est la Nouvelle-Écosse qui compte la proportion d'aînés la plus élevée, soit 16,6 % de la population, suivie du Nouveau-Brunswick (16,5 %) et de l'Île-du-Prince-Édouard (16,3 %). Parmi les provinces, l'Alberta est celle qui a la plus faible proportion d'aînés, 11,1 % de la population, alors que le Nunavut a la population la plus jeune de toutes, avec seulement 3,3 % au-dessus de 65 ans. Certaines régions vieillissent plus rapidement que d'autres. On s'attend à ce que les provinces de l'Atlantique soient celles qui connaissent la plus forte augmentation de la proportion d'aînés d'ici 2026, alors que l'augmentation projetée pour l'Ontario est la plus faible. La plupart des aînés les plus âgés (61 %) vivent dans les zones métropolitaines, comme le veut la tendance générale à l'urbanisation au Canada, alors que 23 % vivent en régions rurales⁵.

⁴Rapport préparé par Santé Canada de concert avec le Comité interministériel sur les questions relatives au vieillissement et aux aînés, *Vieillir au Canada* (Ottawa : Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 2002), p. 3.

⁵Turcotte, M., et G. Schellenberg, *Un portrait des aînés au Canada*, p. 13-15.

Sexe et ethnicité

Comme les femmes ont une espérance de vie plus élevée, les aînés sont majoritairement des femmes, l'écart entre les sexes augmentant avec l'âge. En 2011, 52 % des aînés âgés de 65 à 74 ans, 56 % des aînés âgés de 75 à 84 ans et 68 % des aînés de 85 ans ou plus étaient des femmes⁶. Cet écart se rétrécit toutefois et au cours des prochaines décennies, on s'attend à une augmentation relative du nombre d'hommes âgés, à mesure que leur espérance de vie rattrape celle des femmes⁷.

Environ 28% des aînés sont des immigrants, en majorité nés en Europe de l'Ouest ou en Asie⁸. La plupart des aînés immigrants sont venus au Canada à un âge relativement jeune et y vivent depuis plusieurs décennies. La proportion des aînés autochtones est faible, seulement 5 % de la population dépassant l'âge de 65 ans, et 1 %, l'âge de 75 ans⁹.

Modes de vie

Comme le montre le tableau 1, la plupart des gens qui ont plus de 65 ans vivent chez eux, avec leur conjoint ou seuls. D'après une étude rendue publique en 2002 par Santé Canada, les trois quarts des aînés vivent dans un logement considéré abordable, assez grand et en bon état¹⁰.

Un faible pourcentage des aînés vit dans des établissements, dont des centres de soins de longue durée ou des hôpitaux, mais le taux de placement en établissement augmente rapidement avec l'âge¹¹. Les raisons expliquant le placement en établissement sont notamment la fragilité et les besoins en soins de santé

⁶ Statistique Canada, *Canada (Code 01) et Canada (Code 01)* (tableau), *Profil du recensement*, Recensement de 2011, Statistique Canada Catalogue n° 98-316-XWF (Ottawa: 2012). Obtenu le 24 octobre 2012 à l'adresse <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F>.

⁷ Turcotte, M., et G. Schellenberg, *Un portrait des aînés au Canada*, p. 13.

⁸ Ibid., 23.

⁹ Ibid., 25.

¹⁰ Santé Canada, *Vieillir au Canada*, p. 23.

¹¹ Cranswick, K., et D. Dosman, *Soins aux aînés : le point sur nos connaissances actuelles* (Ottawa : Statistique Canada, 2007). Obtenu le 5 juillet 2012 à l'adresse <http://www.statcan.gc.ca/pub/11-008-x/2008002/article/10689-fra.htm>.

qui dépassent la capacité de la famille ou des amis. Souvent, la famille et les amis continuent à fournir des soins, même après le placement en établissement¹².

Tableau 1 : Où vivent les aînés

Mode de vie	% des aînés de 65-74 ans	% des aînés de 74-85 ans	% des aînés de plus de 85 ans
Établissement	2,2	8,2	31,6
Avec conjoint	54,4	39,9	16,2
Avec enfants ou petits-enfants	18,9	16,0	15,8
Seuls	21,5	33,0	33,7
Autres	2,9	2,8	2,6

Source : Statistique Canada (2007).

Emploi et revenu

En 2006, presque 15 % des hommes et 5 % des femmes de plus de 65 ans faisaient partie de la population active. Un pourcentage plus faible des aînés de 75 ans et plus travaillait encore, le taux de participation à la population active étant de 7,5 % pour les hommes et de 2,4 % pour les femmes¹³. Les travailleurs autonomes ou ceux dont le niveau d'éducation est plus élevé ont davantage tendance à travailler après l'âge de 65 ans.

Les sources de revenu à la retraite des aînés retraités sont les transferts (RPC/RRQ, SV, AE, SRG), les pensions, les retraits des REER et les revenus d'investissement. On caractérise souvent à tort les aînés âgés comme étant appauvris¹⁴. Bien qu'ils ne disposent généralement que de la moitié du revenu

¹² Ramage-Morin, P., Bien vieillir en établissement de santé, *Supplément aux rapports sur la santé*, Volume 16 (n.d.).

¹³ Statistique Canada, Recensement de la population de 2006 cité dans Société canadienne d'hypothèque et de logement, *Le logement des aînés au Canada : Le guide du marché des plus de 55 ans* (2012), p. 10. Obtenu le 24 août 2012 à l'adresse <http://www.cmhc-schl.gc.ca/odpub/pdf/67515.pdf?lang=fr>.

¹⁴ Hamilton, M., "The Financial Circumstances of Elderly Canadians and the Implications for the Design of Canada's Retirement Income System", dans *The State of Economics in Canada*, édité par P. Grady et A. Sharpe (Ottawa : Centre d'étude des niveaux de vie, 2001).

des ménages en âge de travailler, ils sont souvent en mesure d'avoir un niveau de vie analogue, ce qui s'explique probablement par des dépenses moins élevées (par exemple, pas d'hypothèque à payer ni d'enfant à charge) et par plus d'économies sur lesquelles ils peuvent compter.

La consommation et les dépenses se maintiennent comme pendant les années travaillées jusqu'à 70 ans, pour ensuite commencer à diminuer. Cette baisse est probablement volontaire puisque les cadeaux donnés et les économies ne changent pas. Il est possible que les aînés plus âgés veuillent ou puissent moins dépenser, qu'ils économisent en vue de frais de soins de santé ou qu'ils veuillent laisser de l'argent à leur famille¹⁵.

Mis à part le revenu qu'on en tire, le travail est aussi important pour définir l'identité personnelle. La perte d'un emploi à temps plein peut donc poser des problèmes aux aînés retraités. Ils risquent d'être moins sûrs d'eux, d'avoir l'impression d'avoir perdu un certain prestige ou de n'être plus utiles. La participation à divers groupes ou organisations peut faciliter la transition et de nouveaux défis, sous forme de bénévolat, par exemple, peuvent redonner un sens à leur vie.

Santé et qualité de vie

L'amélioration de la technologie médicale et des mesures de santé publique a donné aux Canadiens une espérance de vie plus longue et une meilleure qualité de vie qu'avant. Néanmoins, les problèmes de santé chronique sont répandus chez les aînés, quatre aînés sur cinq qui vivent chez eux ayant un problème de santé chronique quelconque¹⁶. Les problèmes de santé les plus courants sont l'arthrite ou les rhumatismes, l'hypertension, le mal de dos (non dû à l'arthrite), les maladies du cœur et les cataractes. La maladie d'Alzheimer et d'autres formes de démence touchent aussi un nombre important d'aînés âgés et on s'attend à ce qu'elles posent un problème majeur sur le plan social ou de la santé publique à mesure que la population vieillit. En 2008, 480 600 personnes, ou 1,5 % de la population du Canada, étaient atteintes d'une forme quelconque de démence. On s'attend à ce que ce nombre passe à 1,13 million (ou 2,8 % de la

¹⁵ Ibid.

¹⁶ Santé Canada, *Vieillir au Canada*, p. 16.

population canadienne) d'ici 2038¹⁷. La plupart des personnes atteintes de démence ont 75 ans ou plus.

Beaucoup d'aînés ont aussi un handicap ou limités de manière à devoir demander de l'aide pour diverses activités. Un quart des aînés âgés ont besoin d'aide pour les tâches ménagères, et un sur 10, d'aide pour ses soins personnels comme pour se laver, s'habiller ou manger. La majeure partie de cette aide est fournie par les membres de la famille immédiate, mais parfois aussi par des amis ou des soignants professionnels. Les limitations augmentent rapidement après 85 ans, la mobilité, la vue, l'ouïe et les fonctions cognitives devenant plus limitées.¹⁸

Malgré la prévalence des troubles chroniques et de la limitation de leurs activités, les aînés se perçoivent généralement comme étant en bonne santé. En 2011, 46 % des hommes et des femmes de plus de 65 ans disaient être en très bonne ou en excellente santé¹⁹. Des niveaux plus élevés d'éducation sont étroitement liés à une meilleure santé déclarée, ainsi qu'à un degré plus élevé d'indépendance, à l'absence de douleur ou de barrières pour communiquer, ainsi qu'à la présence de solides réseaux sociaux²⁰. Même les aînés qui vivent dans des établissements de soins de longue durée indiquent généralement que leur santé est assez bonne, ce qui laisse croire qu'ils ajustent leurs attentes en matière de santé à leur situation ainsi qu'à celle de leurs pairs²¹.

Victimisation, abus et âgisme

La violence envers les aînés est reconnue de plus en plus comme un important problème. La violence peut être physique, psychologique/affective, sexuelle ou financière, ou prendre la forme d'une négligence intentionnelle ou non intentionnelle. Un sondage aléatoire effectué auprès des aînés au Canada a

permis de constater que 4 % déclaraient avoir fait l'objet de mauvais traitements depuis qu'ils avaient atteint l'âge de 65 ans²². Les femmes âgées et les aînés immigrants parrainés sont particulièrement visés par la violence. Cette situation est peut-être due à une dépendance financière accrue, à un isolement social, à des normes culturelles, à une situation familiale, à un désavantage ou à un handicap²³.

La fraude contre les personnes âgées est aussi courante. Les aînés peuvent y être particulièrement vulnérables en raison de leur isolement et, dans certains cas, de leur déclin cognitif. Ils peuvent par exemple être la cible de fraude par courrier ou par téléphone, de fausses œuvres de bienfaisance ou loteries, ou encore de fausses occasions d'affaires.

Les aînés âgés peuvent aussi faire l'objet d'un type de discrimination appelé *âgisme*, défini comme étant le processus consistant à systématiquement appliquer des stéréotypes ou exercer de la discrimination contre les gens parce qu'ils sont âgés, exactement comme le racisme et le sexisme exercé en raison de la couleur de la peau ou du sexe²⁴. L'âgisme peut être positif (par exemple la croyance selon laquelle tous les aînés sont sages ou attentionnés) ou négatif (une étude montre que les jeunes Canadiens supposent que la plupart des aînés qui vivent en établissement sont atteints d'une forme de démence et qu'ils sont largement responsables des accidents de la route)²⁵. L'âgisme peut avoir des répercussions sur les gens dont les compétences et le mérite ne sont pas reconnus, ainsi

¹⁷ Société Alzheimer du Canada, citée dans Sheppard, M., "Reducing the Fear of Alzheimer's Disease", *CBC News*, Mar. 25 (2011). Obtenu le 7 août 2012 à l'adresse <http://www.cbc.ca/news/health/story/2011/03/24/alzheim-conference-hope.html>.

¹⁸ Turcotte, M., et G. Schellenberg, *Un portrait des aînés au Canada*, p. 196.

¹⁹ Statistique Canada, *Santé perçue, 2011* (2011). Obtenu le 29 août 2012 à l'adresse <http://www.statcan.gc.ca/pub/82-625-x/2012001/article/11665-fra.htm>.

²⁰ Ramage-Morin, P., *Bien vieillir en établissement de santé, Supplément aux rapports sur la santé*, Vol. 16 (2005), p. 51.

²¹ *Ibid.*, 50.

²² Podnieks, E. "National Survey on Abuse of the Elderly in Canada," *Journal of Elder Abuse and Neglect*, Vol. 4, Nos. 1-2 (1992):5-58.

²³ M. Etkin, Appendice A, Réseau ontarien pour la prévention des mauvais traitements envers les personnes âgées: *Stop Abuse, Restore Respect*, Appendice A.

²⁴ Spencer, C., "Ageism: Concepts and Theories," dans *Ageism and the Law* (Toronto : Commission du droit de l'Ontario, 2009). Obtenu le 17 juillet 2012 à l'adresse <http://www.lco-cdo.org/en/older-adults-lco-funded-papers-charmaine-spencer-sectionII>.

²⁵ Stones, M., et L. Stones. "Ageism: The Quiet Epidemic," *Canadian Journal of Public Health* (1998). Obtenu le 17 juillet 2012 à l'adresse <http://flash.lakeheadu.ca/~mstones/ageismeditorial.html>.

que sur l'ensemble de la société, qui fonctionne en supposant que tout le monde est jeune, et qui ne répond donc pas aux besoins divers de tous ses citoyens²⁶.

Participation sociale et civique

Il est important pour les aînés de rester actifs dans leurs réseaux sociaux, puisque cette activité favorise un sentiment d'appartenance et de connectivité, et parce qu'elle est associée à une meilleure santé, et à une meilleure qualité de vie²⁷. Les aînés qui sont engagés socialement sont moins isolés et ont tendance à avoir davantage d'amis proches.

En 2003, 54 % des aînés participaient à un groupe ou à une organisation, comme des clubs sociaux, des clubs de service, des ligues sportives et des organisations religieuses. Cette proportion est analogue à celle des adultes de moins de 65 ans. Dans le cas des aînés de plus de 75 ans, le taux de participation à des groupes tombait à 46 %. Les aînés dont le niveau d'éducation était élevé et ceux qui l'avaient déjà fait avaient davantage tendance à participer à un groupe ou à une organisation²⁸.

De nombreux aînés font aussi du bénévolat pour des organisations de bienfaisance ou à but non lucratif. Bien qu'ils aient moins tendance à faire du bénévolat que les retraités plus jeunes ou les personnes qui travaillent²⁹, ils offrent en général davantage d'heures de bénévolat. En 2004, 39 % des aînés de 65 à 74 ans faisaient du bénévolat en donnant en moyenne 250 heures de travail bénévole – 100 heures de plus que la

moyenne des adultes de 25 à 54 ans. Le bénévolat diminue un peu après 75 ans, la santé étant le motif le plus souvent invoqué par les aînés qui n'en font pas³⁰.

Conclusion

Le rôle des aînés dans la société justifie qu'on en tienne compte davantage à mesure que leur part de la population augmente. Actuellement, les aînés ont une bonne qualité de vie au Canada. La plupart d'entre eux jouissent de bonnes conditions de vie, de ressources financières suffisantes et ils considèrent généralement qu'ils sont en bonne santé. Même si la majorité des aînés sont retraités, ils sont nombreux à participer activement à la vie sociale dans des organisations ou à faire du bénévolat. Néanmoins, les aînés continuent à être confrontés à certains défis et obstacles. Il s'agit des troubles de santé au niveau physique ou cognitif, d'un manque d'indépendance et d'attitudes négatives à leur égard.

En comprenant les besoins des aînés et en éliminant les obstacles auxquels ils sont confrontés, on favorise un vieillissement épanoui et on permet à la société canadienne de bénéficier des nombreuses contributions que les personnes âgées peuvent apporter, notamment grâce à leur participation au processus électoral.

²⁶ Commission ontarienne des droits de la personne, *L'âgeisme et la discrimination fondée sur l'âge*. Obtenu le 17 juillet 2012 à l'adresse <http://www.ohrc.on.ca/fr/l%27%C3%A2geisme-et-la-discrimination-fond%C3%A9e-sur-l%27%C3%A2ge>.

²⁷ Fast, J., et al. *Participation, Roles and Contributions of Seniors: A Report to Social Development Canada Knowledge and Research Directorate* (2006).

²⁸ Turcotte, M., et G. Schellenberg, *Un portrait des aînés au Canada*, p. 170-178.

²⁹ Vézina, M., et S. Crompton, *Le bénévolat au Canada, Tendances sociales canadiennes*, n^o. 93(2012). Obtenu le 31 août 2012 à l'adresse <http://www.statcan.gc.ca/pub/11-008-x/2012001/article/11638-fra.htm#a7>.

³⁰ Ibid.